



THE AFRICAN CAPACITY BUILDING FOUNDATION | FONDATION POUR LE RENFORCEMENT DES CAPACITES EN AFRIQUE
Securing Africa's future through capacity development
Assurer l'avenir de l'Afrique en renforçant les capacités

Traquer et combattre le commerce illicite du tabac au Bénin: un appel au renforcement de la surveillance et l'application des lois

Note d'orientation No: 1 2023

Notions clés à retenir

Le commerce illicite du tabac au Bénin est un enjeu important qui contribue à accentuer les problèmes de santé publique, de pertes économiques et sape les efforts de lutte antitabac. Cette étude identifie un vaste réseau d'acteurs impliqués dans le commerce illicite du tabac, notamment des commerçants, des transporteurs et des informateurs, réseau particulièrement répandu dans certaines villes frontalières (Kétou, Bassila, Kalalé et Djidja, et qui représente plus de 70 % des transactions), la majorité des produits de contrebande étant des cigarettes, du tabac brut et de la poudre de tabac. Sur la base de ces résultats, il est recommandé de renforcer les capacités de la douane, de la police et de la gendarmerie à détecter et prévenir le commerce illicite du tabac, en particulier dans les points névralgiques identifiés.

1. Le problème

Le Bénin est aux prises avec le problème complexe et multiforme du commerce illicite du tabac, un défi qui s'étend au-delà de ses frontières et a d'importantes implications en santé publique, en économie et au plan social.

Au plan de la santé publique, le caractère abordable des produits du tabac illicites, en raison de leurs prix plus bas, les rend plus accessibles aux groupes vulnérables tels que les jeunes et les personnes à faible revenu. Cette accessibilité accrue sape les efforts visant à réduire la consommation de tabac et à prévenir les maladies liées au tabac. De plus, ces produits illicites contournent souvent les réglementations et normes sanitaires, exposant potentiellement les consommateurs à des niveaux plus élevés de substances nocives.

Au plan économique, le commerce illicite du tabac entraîne des pertes de revenus considérables pour le gouvernement en raison de l'évasion fiscale. Cette perte de revenus entrave la capacité du gouvernement à financer les services publics, notamment les soins de santé, l'éducation et les infrastructures. De plus, le commerce illicite perturbe le marché légal des produits du tabac, ce qui a un impact négatif sur les entreprises du secteur formel.

Le commerce illicite du tabac a également des implications sociales et juridiques. Il contribue à l'expansion des économies informelles et peut servir de catalyseur à d'autres formes de criminalité organisée, comme le trafic de drogue et le blanchiment d'argent. Un tel commerce sape également l'État de droit, car il implique la corruption et d'autres activités illégales.

L'un des principaux défis dans la recherche des solutions à ce problème est le manque de données à jour, détaillées et complètes sur la contrebande du tabac. S'il est courant de voir sur les marchés locaux et dans les magasins de proximité une variété de cigarettes destinées à la consommation dans les pays voisins, il n'existe pas de statistiques officielles sur l'ampleur et la nature du commerce illicite du tabac au Bénin.

2. Principales conclusions et implications

L'étude procède à une analyse complète du commerce illicite du tabac au Bénin, révélant plusieurs conclusions clés ayant des implications significatives pour la santé publique ainsi que les politiques économiques et sociales.

Ampleur et nature du commerce illicite:

L'étude identifie un vaste réseau de commerce illicite du tabac, la plupart des produits de contrebande étant les cigarettes, le tabac brut et la poudre de tabac. Le commerce est facilité par un réseau de commerçants, de transporteurs et d'informateurs, avec une part importante des produits vendus sur les marchés et magasins locaux. Le commerce illicite est particulièrement répandu dans certaines villes frontalières (Kétou, Bassila, Kalalé et Djidja, représentant plus de 70 % des transactions), la majorité des produits de contrebande étant des cigarettes, du tabac brut et de la poudre de tabac, d'où la nécessité d'interventions ciblées dans ces domaines.

Impact économique:

Le commerce illicite du tabac entraîne des pertes de revenus substantielles pour le gouvernement en raison de l'évasion fiscale. Par exemple, la perte de recettes fiscales (douanières) due à la contrebande des produits du tabac a été estimée à 283,6 millions de francs XOF pour le seul mois d'août 2017. Une telle perte compromet la capacité du gouvernement à financer les services publics, notamment les soins de santé, l'éducation et les infrastructures. En outre, le commerce illicite perturbe le marché légal du tabac, ce qui affecte négativement les entreprises du secteur formel.

Impact sur la santé publique:

Les produits du tabac illicites, en raison de leurs prix plus bas, sont plus accessibles, en particulier pour les groupes vulnérables tels que les jeunes et les personnes à faible revenu. Cette accessibilité sape les efforts de santé publique visant à réduire la consommation de tabac et à prévenir les maladies liées au tabac. De plus, les produits du tabac illicites contournent souvent les réglementations et normes sanitaires, exposant potentiellement les consommateurs à des niveaux plus élevés de substances nocives.

Impact juridique et social:

Le commerce illicite du tabac contribue à la croissance des économies informelles et peut alimenter d'autres formes de criminalité organisée, telles que le trafic de drogue et le blanchiment d'argent.

Un tel commerce porte également atteinte à l'État de droit, car il implique la corruption et d'autres activités illégales, alors que sa contribution à la mobilisation des ressources nationales est assez faible. En 2016, les recettes fiscales perçues sur les produits du tabac s'élevaient à 1,5 milliard de francs XOF, ce qui représente 0,17 % des recettes fiscales totales du Bénin.

Facteurs qui favorisent ce commerce illicite:

L'étude identifie plusieurs facteurs qui favorisent le commerce illicite du tabac au Bénin, entre autres une application laxiste de la loi, des systèmes de transport inefficaces, l'existence de réseaux de distribution informels et des disparités de prix entre les produits légaux et ceux de contrebande. La proximité du Bénin avec d'autres pays où les prix du tabac sont plus bas et où les réglementations sont plus souples facilite également la contrebande transfrontalière.

Ces résultats soulignent la nécessité d'une approche globale et multidimensionnelle pour lutter contre le commerce illicite du tabac au Bénin, compte tenu de ses diverses implications aux plans économique, social, juridique et de la santé publique.

3. Principales recommandations en matière de politiques

Mettre en œuvre des campagnes de sensibilisation du public:

Des campagnes de sensibilisation du public doivent être menées pour éduquer la population sur les dangers du tabagisme et les impacts négatifs du commerce illicite du tabac. Pour ce faire, on pourrait former des professionnels des médias à diffuser des informations sur les lois et politiques antitabac nationales et internationales.

Harmoniser les politiques fiscales:

L'absence d'une taxation harmonisée du tabac au sein de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) crée des conditions propices au commerce illicite. Le Bénin devrait jouer un rôle de premier plan en plaçant pour l'adoption d'une directive sur la taxation du tabac au sein de la CEDEAO afin d'éliminer le commerce illicite et améliorer les recettes publiques..

Renforcer l'application de la loi:

Compte tenu de l'application laxiste des lois et des sanctions, il est nécessaire de renforcer l'application de la loi à tous les niveaux. Cela implique de renforcer les capacités des douanes, de la police et de la gendarmerie à détecter et prévenir le commerce illicite du tabac, en particulier dans les points névralgiques identifiés.

Promouvoir la recherche et la collecte de données:

L'étude souligne le manque de données complètes et détaillées sur l'ampleur et la nature du commerce illicite du tabac au Bénin. Les universités et les centres de recherche devraient être mobilisés pour mener des recherches rigoureuses sur la consommation de tabac et le commerce illicite. L'Institut national de la statistique et de la démographie (INStAD) devrait également œuvrer à rendre plus exhaustives les statistiques du commerce extérieur, notamment en ce qui concerne les produits du tabac.

Améliorer la coordination interministérielle:

Une approche multisectorielle est nécessaire pour lutter efficacement contre le commerce illicite du tabac. Cela pourrait impliquer la création d'un organisme interministériel, comprenant des représentants des ministères de la santé, des finances, de la justice, de l'éducation et de la jeunesse, pour coordonner et surveiller la mise en œuvre des mesures de lutte antitabac.

Rechercher une coopération et un soutien internationaux:

Le gouvernement devrait rechercher le soutien technique et financier des partenaires internationaux, y compris l'OMS, pour mettre en œuvre les mesures proposées. Pour ce faire, il pourrait financer la recherche, renforcer les capacités ainsi que la mise en œuvre de systèmes de suivi et de traçabilité.

4. Lectures complémentaires:

Pour plus d'informations détaillées, prière de vous référer à l'intégralité de l'étude intitulée:

Analyse de l'ampleur de la contrebande des produits du tabac au Bénin

elibrary.acbfpact.org/acbf/collect/acbf/index/assoc/HASH01e8/e91a7135/d0952290/aae0.dir/ANALYSE.pdf



THE AFRICAN CAPACITY BUILDING FOUNDATION | FONDATION POUR LE RENFORCEMENT DES CAPACITES EN AFRIQUE

Securing Africa's future through capacity development
Assurer l'avenir de l'Afrique en renforçant les capacités

**THE AFRICAN CAPACITY BUILDING
FOUNDATION (ACBF HEAD OFFICE)**

2 Fairbairn Drive, Mount Pleasant, Harare, Zimbabwe
Tel: (+263-242) 304663, 332002
Cell: +263 772 185 308 - 10
E-mail: root@acbf-pact.org

**ACBF REGIONAL OFFICE,
WEST & CENTRAL AFRICA**

3rd Floor, The Rhombus, Plot 24 Tumu Street,
Kanda Estates, Accra, Ghana
Tel : +233 540122013
E-mail : accra@acbf-pact.org

**ACBF REGIONAL OFFICE,
EAST & SOUTHERN AFRICA**

ACK Garden House, 2nd Floor, 1st Ngong Ave, Nairobi, Kenya
Tel: +254 (20) 5160052
Cell: +254 727 116 276
E-mail: nairobi@acbf-pact.org



www.acbf-pact.org